

Social Le bâtiment a été inauguré hier par Nadine Morano, Secrétaire d'Etat chargée de la famille

L'UDAF dans ses nouveaux locaux

APRES AVOIR FAIT un rapide tour des nouveaux locaux de l'UDAF, 11, rue Albert-Lebrun, Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la famille et de la solidarité a dévoilé la plaque en présence des élus et des personnalités.

Dans son discours, le président Jean-Paul Lacroix a rappelé en préambule que les Unions départementales des associations familiales avaient été créées en 1945 pour représenter officiellement les familles. L'Union de Meurthe-et-Moselle a été fondée le 12 novembre 1945 et s'est d'abord installée 1, place Stanislas. En 1970, lui a été dévolue la charge de tuteur aux prestations sociales. Une antenne a vu le jour à Longwy. En 1987, elle a déménagé rue Sainte-Catherine et en 1990 s'est vue confier la guidance et l'entretien du logement. En 1992, une antenne a été créée à Lunéville. Enumérant quelques chiffres, le président a souligné que l'Union de Meurthe-et-Moselle employait 82 salariés et accompagnait 1.800 adultes, ainsi que 200 familles dans l'aide à la gestion du budget familial. Il a cité les mesures d'accompagnement social



■ Une plaque a été dévoilée dans le hall d'accueil.

Photo Dominique CHARTON

personnalisé et le réseau d'aide aux personnes handicapées vieillissantes. Pour mener à bien ses missions l'UDAF est financée à 78 % par l'Etat à 8 % par le Conseil général, à 5 % par l'UNAF, le reste étant apporté par la MSA, la CAF et divers contributeurs.

Dans ses nouveaux locaux

de 1.400 m², l'UDAF dispose désormais d'une place suffisante pour toutes ses missions et pour accueillir les activités associatives. Après avoir détaillé le mode de financement du bâtiment, le président a lancé un appel à la CAF pour qu'elle n'oublie pas d'accorder des subventions pour les activités asso-

ciatives en citant Molière « Je ne vis pas de beau langage, je vis de bonne soupe ». Puis, tour à tour, André Rossinot, Michèle Pilot représentant Michel Dinet, président du Conseil général, et Nadine Morano ont souligné l'importance de la politique familiale. Nadine Morano a notamment an-

noncé que se tiendrait en juin prochain, à Nancy, l'assemblée générale de l'UNAF.

Concernant la loi sur les retraites, elle a indiqué que les indemnités journalières de la maternité seraient désormais prises en compte pour le calcul de la retraite et évoqué le dispositif correcteur qui existe déjà pour les femmes ayant élevé des enfants. Ce dispositif concerne 2 millions de personnes.

Elle a enfin indiqué que, dans le cadre de la loi de prévention de la délinquance, un comité national de soutien à la parentalité allait voir le jour, décliné dans chaque département avec des représentants de l'Etat et de la CAF.

Quelques représentants du syndicat Sud Santé sociaux ont tenté d'interpeller la secrétaire d'Etat mais ont vite été raccompagnés à la sortie. Dehors, un important service d'ordre maintenait à distance respectable (au-delà de la faculté de pharmacie) la trentaine de manifestants qui protestaient contre « les minima sociaux indécents, et la mise à mal des missions d'accueil des publics en situation de précarité ».

Didier HEMARDINGUER

C'est l'impédiment 02 octobre 2010